

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.016

L'An Deux Mille Trois, le 16 janvier à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

9 JANVIER 2003

DATE D'AFFICHAGE

9 JANVIER 2003

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, MM. LIBOUBAN, MERLE, POTENNEC, RAYMOND, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. COASSIN représenté par Mlle ISENDICK

Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS

Mlle LABEYRIE représentée par M. MOST

Mme PELTIER représentée par M. FAVRE

M. SIMONNET représenté par Mme BARRAUD-DUCHERON

Mlle TURPIN représentée par Mme DACOSTA

ABSENTE-EXCUSEE : Mme MOINET

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 32

Melle ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ALIENATION DE L'ANCIEN RELAIS DE DRAGAGE DU PORT DE ROYAN

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la proposition de la SA MERCERON TP de CHALLANS,
- Ouï l'exposé du Rapporteur
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'aliéner au profit de la SA MERCERON TP-172 Rue Carnot
85305 CHALLANS CEDEX, un relais de dragage sur skid composé de :

- 1 Moteur thermique IVECO type 8281 SI 10
- 1 Pompe SCHABAUER D200
- 1 Tank à gazole de 3000 Litres
- Divers accessoires associés

pour le prix forfaitaire de 35 000 EUROS H.T.

- d'encaisser la recette correspondante à l'article 775-41460 du
budget de l'exercice 2003.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 janvier 2003
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS